

**Inscription en 4^{ème} et 5^{ème} année doctorat Sciences
Economiques**

Les doctorants inscrits en 3^{ème} année ou en 4^{ème} année doctorat durant l'année universitaire 2017/2018 qui désirent renouveler leur inscription en doctorat Sciences Economiques au titre de l'année universitaire 2018/2019, sont invités à déposer leur **demandes** de dérogation au nom de Mr le président de l'université de Tunis au bureau d'ordre de l'ESSECT accompagnée de :

- 1- Etat détaillé de l'avancement de leurs travaux signé par le directeur de thèse ;
- 2- Les pièces justificatives des éventuelles participations et présentations dans des manifestations scientifiques (colloque, conférences, doctoriales ou autres formes d'activité de formation)
- 3- une copie de l'attestation d'inscription de l'année universitaire 2017/2018
- 4- une copie de la carte d'identité

Et ce au plus tard le **05 janvier 2019**